

# Mauritanie, Grèce, Koweït : l'entrepreneuriat sulfureux de Francesco Giorgi

Le compagnon d'Eva Kaili aurait eu pour ambition de quitter la politique européenne après les élections de 2024 pour se reconvertir dans la consultance et le commerce international. Ses premières tentatives ont eu lieu dès 2020, appuyées par son carnet d'adresses et celui de sa partenaire.

## ENQUÊTE

**JOËL MATRICHE ET LOUIS COLART AVEC L'EUROPEAN INVESTIGATIVE COLLABORATIONS**

Le 27 avril dernier en matinée, alors que Francesco Giorgi est soumis à un nouvel interrogatoire filmé dans les locaux de la police fédérale, des agents se rendent rue de la Tulipe, à Bruxelles, dans cet appartement qu'habitait l'assistant parlementaire avant de se mettre en ménage avec Eva Kaili. Et qu'il a provisoirement réinvesti à sa sortie de prison sous bracelet électronique.

Venu d'Italie rendre visite à son fils, le père Giorgi occupe aussi le logement. Au terme de leur perquisition, les policiers anticorruption lui font signer un inventaire des objets qu'ils vont emporter : deux téléphones portables, du matériel informatique, des feuillets vraisemblablement rédigés à l'attention de son avocat et qui sont mis sous scellés, quelques carnets ainsi que, extraits d'une poubelle, des documents divers.

Parmi ces derniers, des notes que Francesco avait dactylographiées, afin justement de préparer cette audition du 27 avril. Il sait que lorsque les enquêteurs ont fouillé son domicile bruxellois le 9 décembre, jour de l'éclatement du Qatargate, ils ont tout emporté. Notamment cet ordinateur dans lequel il avait dressé, sous l'intitulé « business », l'état d'avancement de ses nouvelles activités d'intermédiaire en commerce international.

Il tient, lors de cette nouvelle rencontre avec les enquêteurs, à s'en expliquer, à leur présenter sa version de l'histoire – ce qu'en fin de compte, il ne fera pas. Aussi a-t-il pris soin de tout coucher sur quelques feuilles de papier : « A partir de 2020, j'ai profité du confinement pour étudier – j'avais téléchargé un manuel sur comment faire du business – des domaines très différents. Pour faire cela, j'ai créé une adresse courriel spécifique : externalaffairs.eu. »

### Entreprise familiale

Il se serait attelé à cette reconversion professionnelle, écrit-il dans l'aide-mémoire qu'ont saisi les policiers, lors du confinement de 2020. Une adresse courriel tentant de maladroitement faire accroire que ces prospections ont un lien avec les institutions européennes – est créée dans la foulée ; son père lui sert de prête-nom.

Aujourd'hui âgé de 67 ans, ce dernier était, jusqu'en septembre dernier, directeur d'école près de Milan, une carrière complétée depuis de longues années par une activité de négoce en matériel médical. « Mon idée pour l'après 2024 (après l'actuelle législature, NDLR) était de quitter le Parlement et de mettre en place une société de commerce international avec lui », écrit Francesco Giorgi. « Son expertise et mes contacts. Dans



mon travail, il était très facile de trouver d'éventuelles opportunités. Le Parlement européen est un observatoire privilégié, surtout si on s'occupe de relations avec les pays tiers. Il y a toujours des demandes qui cherchent des offres. »

Afin de ne pas nommément apparaître dans ses échanges avec les prospects, l'assistant parlementaire n'hésite d'ailleurs pas à usurper le nom et la signature de son père, comme le relèvent les documents consultés par *Le Soir* et ses partenaires du réseau European Investigative Collaborations (EIC). Et comme il le confesse lui-même dans son aide-mémoire : « Les contrats NDA (Non disclosure agreements, comprenez accords de non-divulgateur, NDLR) étaient signés par moi avec la signature de mon père, qui était au courant seulement d'une manière très générale. Mais il n'était pas impliqué car il me faisait confiance. C'était moi qui m'occupais de tout. Je lui ai juste demandé la permission d'utiliser son nom car c'était plus cohérent avec le travail de sa société, et ce n'était pas possible pour moi vu mon rôle d'assistant parlementaire. »

Une discrétion qui ne tenait ni de la modestie, ni de la coquetterie : interrogé sur le code de conduite des assistants parlementaires, le Parlement rappelle que les assistants qui voudraient mener une activité parallèle, qu'elle soit ou non rémunérée, doivent au préalable en obtenir l'autorisation. Cette activité ne sera refusée que si l'activité ou la mission en question est de nature à entraver l'exercice des fonctions de l'assistant/du fonctionnaire ou est incompatible avec les intérêts de l'institution européenne. Francesco Giorgi a-t-il sollicité une telle autorisation ? Le Parlement n'a pas souhaité répondre car il s'agit de « données personnelles ». Francesco Giorgi n'a pas non plus répondu aux questions de l'EIC.

### Exportateur de nitrate

Confiné en Grèce avec Eva Kaili et leur enfant, désireux – écrit-il – de quitter le Parlement et son patron, l'eurodéputé Andrea Cozzolino, dès l'entame de la prochaine législature, Francesco Giorgi met donc son exil sanitaire à profit pour préparer sa reconversion professionnelle. L'intercession de sa compagne, dont l'entregent (120.000 contacts seront extraits de son téléphone par les policiers) est à la mesure de ses responsabilités (elle est une des 14 vice-pré-

sident(e)s du Parlement), lui sera précieuse.

L'un des « business » de Francesco Giorgi, en rapport avec la Mauritanie, semble particulièrement suspect. L'assistant parlementaire et son chef, l'eurodéputé Pier Antonio Panzeri, ont en effet été embauchés fin 2018 par ce pays peu démocratique d'Afrique de l'Ouest afin de mener un lobbying occulte auprès de l'Union européenne – comme ils le faisaient aussi pour le Qatar et le Maroc.

Panzeri a raconté aux policiers que leur interlocuteur était l'ambassadeur de Mauritanie à Bruxelles, Abdellahi Kebd. Lequel a procédé aux premiers paiements présumés fin 2019. Panzeri affirme avoir reçu au total 100.000 euros en liquide, et que Giorgi a eu la même chose. Ce dernier a une version différente : il a indiqué aux policiers avoir été rémunéré en louant pour 1.800 euros par mois l'un de ses appartements bruxellois à Abdellahi Kebd, qui lui a ainsi versé au moins 50.000 euros. Une location fictive, puisque l'ambassadeur n'y a jamais habité.

Mais les relations d'affaires entre les deux hommes ne s'arrêtent pas là. Dans la note préparée pour sa défense qui a été saisie rue de la Tulipe, Francesco Giorgi indique que le diplomate lui a proposé de vendre du nitrate d'ammonium, une puissante substance explosive, à la Société nationale industrielle et minière (Snim) de Mauritanie, car « son gouvernement voulait diversifier les fournisseurs ».

L'assistant parlementaire avait dans son ordinateur un appel d'offres passé en février 2020 par la Snim, ainsi que les factures et bordereaux de transport d'une des sociétés qui l'a manifestement remporté : la Cadex, basée au Maroc. Elle a vendu en mai et juin 2020 un total de 8.000 tonnes de nitrate d'ammonium à la Snim – qui n'a pas répondu à nos questions –, pour 335 euros la tonne. Francesco Giorgi indique dans sa note qu'il n'a rien à voir avec ces deux ventes, et que c'est l'ambassadeur Kebd qui lui a fourni ces documents « à titre explicatif ».

Les choses s'accélérent quelques mois plus tard. Un document du 8 novembre 2020, trouvé dans l'ordinateur de Giorgi, fait état d'un possible « contrat » destiné à fournir, sans mention d'un appel d'offres, 33.000 tonnes de nitrate d'ammonium à la Snim pour 17 millions d'euros.

**L'ambassadeur de Mauritanie (photo), soupçonné d'avoir rétribué de façon occulte le duo Panzeri/Giorgi, aurait aussi suggéré un deal douteux au compagnon d'Eva Kaili.** © ILLUSTRATION SIMON TOLPEUR (MEDIAPART) / AFP.

Le prix apparaît élevé : 446 euros la tonne, soit un tiers de plus que celui facturé par la Cadex. Ni l'assistant parlementaire, ni l'ambassade de Mauritanie n'ont souhaité commenté.

### Giorgi, ce « consultant de confiance »

Reste à trouver un fournisseur. Dans sa note, l'assistant parlementaire raconte avoir découvert qu'il y avait des fabricants de nitrate d'ammonium en Géorgie, puis avoir demandé à sa compagne Eva Kaili si elle « avait des contacts LinkedIn en Géorgie ».

Eva Kaili se souvient justement avoir rencontré, lors de vacances sur l'île grecque de Patmos, un homme d'affaires grec installé en Géorgie : surnommé « Sandros », il dirige une société de fabrication de pâtes.

Le 8 novembre 2020, Eva Kaili crée un groupe WhatsApp pour mettre les deux hommes en contact : « Salut Sandros & Francesco, [...] vous avez tous les deux beaucoup d'expérience et de contacts en matière de pâtes [emoji clin d'œil] mais surtout avec des gouvernements étrangers pour de l'import/export. » L'eurodéputée présente Giorgi de façon curieuse : « Francesco est un consultant de confiance pour plusieurs gouvernements. Vous devriez peut-être vous parler au téléphone et explorer la façon de travailler ensemble. » Après ce premier message, la Grecque quitte le groupe WhatsApp.

Entre Sandros et Francesco, le courant passe. Ils signent un accord de confidentialité et envisagent de créer une société commune pour réaliser le deal avec la Snim. Francesco Giorgi envoie à l'homme d'affaires les caractéristiques du marché. « La marge de profits pour les intermédiaires dépendra du prix de vente final », précise-t-il.

Sandros trouve rapidement un fournisseur géorgien. Mais le « département commercial » lui a indiqué que le deal devait passer par une société intermédiaire basée à Singapour, Drey Moor Fertilizers Overseas, et plus précisément par un trader de cette entreprise.

Cela ne rebute pas l'assistant parlementaire, qui signe le 12 novembre 2020 un accord de confidentialité avec Drey Moor – le document est au nom de son père et prétendument signé par ce dernier. On ignore si son partenaire Sandros en a été informé.

Six jours plus tard, Francesco Giorgi envoie un dernier message à l'homme

d'affaires grec basé en Géorgie : « Des problèmes sont apparus [...] et doivent être clarifiés pour savoir s'il y a encore un intérêt des importateurs », c'est-à-dire de la Mauritanie.

On ignore si la vente à la Snim a été conclue. Joint par l'EIC, Sandros reconnaît avoir prospecté pour le compte de Giorgi, mais indique que l'affaire ne s'est pas faite : « Je n'ai fait aucun business avec lui, [...] Dieu merci. » Contacté par l'EIC, la société Drey Moor n'a pas donné suite.

Dans sa note, Francesco Giorgi affirme lui aussi que l'affaire est tombée à l'eau : « Finalement, l'appel d'offres n'a pas été ouvert et j'ai arrêté de m'intéresser car c'était trop compliqué et ça me prenait trop de temps. »

### Des tests antigéniques

Est-ce le confinement et la profusion de dépistages covid qui l'aurait accompagné qui ont soufflé à Giorgi de nouvelles aspirations ? En février 2021, ressort-il de l'analyse d'un de ses ordinateurs, est conclu un accord de non-divulgateur entre son père et la société grecque Prognosis Biotech, spécialisée dans les kits de détection d'allergènes et de toxines alimentaires. L'objectif est d'approvisionner en tests antigéniques la Mauritanie et le Qatar, deux pays que l'assistant parlementaire connaît bien, ils sont suspectés – avec le Maroc – d'être au cœur de l'entreprise d'ingénierie qui a corrompu le fonctionnement du Parlement européen.

Le même 15 février, une offre de services est rédigée par Prognosis à l'attention du ministère de la Santé mauritanien : cette offre fait état d'une capacité de production de 2 millions de tests par mois et de « délais de livraison assez rapides ». Enfin, il existe aussi, daté du 19 février celui-là, un projet d'offres de services calqué sur le précédent mais sur lequel Giorgi père fait figure de seul représentant de Prognosis.

Dans les notes qu'a rédigées Francesco pour préparer son audition du mois d'avril, il affirme avoir voulu « aider son papa à relancer l'activité de sa société (spécialisée dans le commerce de dispositifs/tests médicaux) » et avoir « pensé que la pandémie était la bonne occasion pour organiser un commerce de tests covid ».

Selon les notes de Giorgi, l'aide de sa compagne, Eva Kaili, lui aurait cette fois encore été utile, c'est elle qui l'aurait mis en contact avec la société grecque Prognosis – laquelle n'a pas souhaité répondre à nos questions. En vain, écrit-il en français dans le texte : « J'ai testé le terrain avec mes contacts au Qatar sans succès et concernant la Mauritanie, j'ai postulé au ministère la demande d'enregistrer la société Prognosis parmi les sociétés qui auraient eu le droit de participer à des appels d'offres, mais finalement il n'y a pas eu de suite. »

Interrogée en mars – un mois donc avant que Giorgi rédige sa note –, Eva Kaili avait livré une version concordante : ayant appris que Prognosis cher-

chait de nouveaux marchés, elle s'en serait ouverte à son compagnon et aurait mis en contact les deux parties.

### Dépollution au Koweït

L'année suivante, en 2022, c'est du Koweït dont rêve Giorgi : au mois de mai, un accord de confidentialité est rédigé, il lie le père de Francesco à V Group, une société grecque spécialisée dans les énergies renouvelables, le traitement des déchets, les services de décontamination. La seconde s'engage à verser au premier une commission de 6 % sur tout contrat qu'elle pourrait conclure avec le Koweït. Cette fois encore, il s'agit d'un pays que connaît Giorgi : avec Panzeri, il rêvait que les Koweïtiens, autant que les Qataris, puissent être dispensés de visa pour voyager dans l'espace Schengen.

Dans la note préparée pour anticiper son audition, Giorgi écrit que lorsqu'il a rencontré le patron de V Group, celui-ci lui aurait confié éprouver « des difficultés concernant la participation de sa société à un appel d'offres au Koweït pour l'assainissement d'un terrain pollué ». « Je me suis proposé pour l'aider », écrit encore Giorgi. « J'ai signé un NDA et je l'ai mis en contact avec Paolo Alli, ancien député italien et lobbyiste spécialisé dans le Koweït car je n'avais pas de contacts dans le pays. Il y a eu des échanges, mais à cause des difficultés à trouver un interlocuteur fiable au Koweït, il n'y a pas eu de suite. »

Si Giorgi a pu faire entrer Paolo Alli dans la boucle, il semble encore cette

fois que ce soit grâce à la médiation de sa compagne. Deux mois avant la signature du NDA, au début du mois de mars, Eva Kaili a en effet échangé des messages WhatsApp avec l'homme politique italien. Elle l'a croisé quelques jours plus tôt à l'aéroport de Milan, il est devenu consultant. « Donc, tu m'as dit que tu avais de bons contacts au Koweït ! », lui écrit-elle. « Maintenant, je suis vice-présidente du Parlement européen, en charge du Moyen-Orient (...) Ce serait génial qu'on travaille ensemble. »

Après que M. Alli lui a écrit qu'il avait de bons contacts en Israël, à Oman et au Qatar, Eva Kaili s'enquiert : « Au Koweït aussi ? » Recevant une réponse affirmative de son interlocuteur, elle suggère de le mettre en relation avec Francesco, qui a « des suggestions de business ».

Interrogée par les policiers, Eva Kaili a confirmé qu'elle a bien sollicité Paolo Alli au sujet du « business de nettoyage de sable de résidu pétrolier » que son compagnon voulait faire avec V Group. Interrogée par l'EIC, la société dément avoir jamais entretenu des relations professionnelles avec Francesco Giorgi ou sa compagne, ou participé à un appel d'offres au Koweït.

Francesco Giorgi, qui affirme dans sa note que l'affaire n'a pas abouti, n'a pas répondu à nos demandes de commentaires. Pas plus que M. Alli.

Cette enquête a été réalisée avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles.

## J'épargne pour les bons jours. Et les mauvais jours.

Épargner pour faire face à des dépenses imprévues a toujours été quelque chose d'important pour moi.

Ça me rassure de savoir que j'ai un filet de sécurité. Voilà pourquoi j'ai décidé d'épargner à partir de maintenant avec **MeDirect**. Enfin une **banque belge** qui m'offre un taux d'épargne intéressant, parce que c'est ce que je veux et ce dont j'ai besoin.

Ouvrez aujourd'hui votre **nouveau compte d'épargne sur medirect.be**.

Un taux  
intéressant

chez  
medirect.be

**me direct**  
My money, my choices

